

COMMUNIQUE DE PRESSE

LUTTE CONTRE LE FLEAU DU VOL ORGANISE DES SALAIRES

« LA JUSTICE SOCIALE DEVRAIT ETRE LA PRIORITE DU PROGRAMME D'URGENCE POUR LES 100 PREMIERS JOURS DU CHEF DE L'ETAT »

Lubumbashi, le 04 mars 2019. Les chercheurs en droits humains, des travailleurs des entreprises publiques, des retraités, des agents et fonctionnaires de l'Etat, se sont réunis au siège de l'IRDH, dans le but d'analyser le programme d'urgence pour les 100 premiers jours du Chef de l'Etat, Monsieur TSHISEKEDI TSHILOMBO Felix-Antoine, en rapport avec **l'endémie du vol systématique des salaires, de la corruption et de l'impunité des présumés auteurs**. Afin d'assurer un suivi régulier de leur démarche, ils ont créé la Coalition pour les Droits sociaux et Services Publics (CDSP).

Les participants estiment que parmi les actions sectorielles, la rubrique réservée à la JUSTICE qui se manifeste par la lutte contre la corruption devrait être mise en exergue et chiffrée conséquemment, dans « le programme d'urgence pour les 100 premiers jours du Chef de l'Etat ». Ce questionnement est au centre du malaise social tel que souligné par des centaines d'organisations de la société civile, des bénéficiaires des services publics, ainsi que des travailleurs, agents et fonctionnaires de l'Etat, pourvoyeurs desdits services.

A l'analyse dudit programme, il se dégage que le Président n'a pas rencontré le DEGRE DE GRAVITE du fléau dénoncé depuis plusieurs années et en cours d'exécution par des hauts cadres de l'Etat, notamment dans des entreprises du portefeuille de l'Etat, des régions financières, de l'Administration Publique et leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement des biens et services.

La politique consistant à violer systématiquement des droits économiques et sociaux des travailleurs, agents et fonctionnaires de l'Etat est solidement assise sur deux piliers en béton que sont : La CORRUPTION et l'IMPUNITE.

En effet, des hauts cadres, à l'instar des Présidents des Conseils d'Administration (PCA), Administrateurs Directeurs Généraux (ADG) et Directeurs Généraux (DG), abusent régulièrement de la chaîne de commandement, en ordonnant des soustractions frauduleuses des sommes d'argent destinées à la paie des salaires.

Des pratiques illicites ci-dessus ont de l'ampleur inquiétante à la Société Nationale des Chemins des Fers (SNCC) où, même des cas de pensionnés ayant obtenu des décisions judiciaires irrévocables exigeant à l'entreprise de leur octroyer des droits et indemnités, sont superbement ignorées.

Les PCA et ADG de la GECAMINES contraignent à la disette leurs propres agents ainsi que ceux de la Société Générale de Télécommunication (SOGETEL) dont la GECAMINES est actionnaire unique et principale consommatrice des services de télécommunication. La créance viagère des agents SOGETEL reconnue par l'administration de la GECAMINES est ignorée par les deux dirigeants.

L'Administrateur Directeur Général (ADG) de la Société de Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO) est aussi accusé de dilapider des revenus des « partenariats », au détriment des salaires du personnel de l'entreprise.

A la Société Congolaise des Postes et Télécommunications (SCPT), en dépit de l'interdiction de nomination et mise en place des agents en cette période transitoire, le DG déstabilise, à partir de Kinshasa, la Direction provinciale, afin de se rassurer l'accès aux finances locales.

Toutes ces pratiques illégales persistent, d'une part, à cause de l'impunité administrative que les PCA, ADG et DG garantissent à leurs complices internes. De l'autre, les cours et tribunaux et les parquets y rattachés, assurent l'impunité judiciaire des dirigeants. Les parquets et autres services habilités n'enquêtent pas sur des dénonciations d'abus des droits économiques et sociaux.

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT :

- Au Président de la République, de mettre à la disposition de la Justice, plus de moyens logistiques et humains, afin de combattre le fléau de vol organisé des salaires, entretenu par des dirigeants des entreprises publiques et hauts cadres de l'Administration publique. Ce drame est plus dangereux que le virus d'EBOLA et tue plus de gens que le SIDA ;
- Au Procureur Général de la République (PGR), d'initier des enquêtes sur des cas de vol des fonds devant servir à payer des salaires, et traduire les présumés auteurs devant des juges compétents ;
- Aux victimes, de se mobiliser pacifiquement et en masse devant leurs dirigeants, pendant tous les 100 jours, jusqu'à obtenir gain de cause.

- Sans attendre des instructions du nouveau Président, il y a lieu que le PCA et l'ADG de la GECAMINES, les DG de la SNCC, de la SOGETEL et de la SCPT, ainsi que l'ADG de la SODIMICO s'investissent à rentrer dans la normalité, en examinant urgemment des dossiers relatifs aux rentes des pensions, salaires dus au personnel, aux décisions judiciaires devenues inattaquables et autres plaintes des travailleurs.

Note :

L'avènement du nouveau Président de la République Démocratique du Congo (RDC), de janvier 2019, suscite un grand espoir de changement systématique au sein des entreprises du portefeuille de l'Etat et de l'Administration publique. A cet effet, les responsables de ces entités devraient respecter les droits économiques et sociaux des travailleurs.

L'affaiblissement des canaux traditionnels de revendication sociale, notamment des syndicats, a conduit à la mise en place de la Coalition pour les Droits sociaux et Services Publics (CDSP). Ce réseau vise à faciliter la bonne articulation et l'orientation des plaidoyers demandant aux autorités compétentes l'application des obligations de l'Etat relatives aux droits économiques, sociaux et services publics.

La CDSP est un projet des chercheurs de l'IRDH ouvert à toute autre personne ou ONG, sans discrimination aucune, s'estimant être bénéficiaire des droits économiques, sociaux et services publics garantis par la Constitution de la RDC ainsi les instruments internationaux.

Signataires :

1. Me TSHISWAKA MASOKA Hubert	16. BIMINE BIMINE Emmanuel
2. KILUBA MWANA SEKE Patrice	17. BANGWE MILANGWE Dufond
3. MUTOMBO MWENDA Dean	18. Me KASONGO KAWAYA Guylain
4. MWAPE NGOY Victor	19. Me MWAMBA KABEYA Magha
5. KABUTA LUSE Lucie	20. KABWITA KAHANGU Dieudonné
6. BEYA WA BEYA MUTEKEMEN Victor	21. NGUZ TSHIKIND Petrus
7. DIMINA KAKWANYA André	22. MUSWAMBA KASHALA Joëlle
8. MBOMBO MUFUILAY Léon	23. MUKENGE SHEKINAH Joseph
9. KABANDULA MUKENDI Nestor	24. OLONGO OSAKO Michel
10. KATENDA TSHIBUMBA Albert	25. MUKENGE WA LUKOMBE Zenas
11. KANYINDA KANDA KANDA Joseph	26. KABEYA TSHIBOBA Harly
12. KASONGO NUMBI Floribert	27. Dr NTUMBA KABEYA Auguste
13. MUSAU MWINYA MPALA Arsène	28. MUSAMBYA KAPASA Elie
14. LUCHAMUZERE BIZAZA Romain	29. Me KALUKANDA MASHATA Hubert
15. Me ABOUBAKAR HUSSEIN	30. LUTALA BALTHAZAR Balthazar